Image not found or type unknown

Litige avec l ex amie de mon pere

Par **cort56**, le **28/02/2011** à **16:32**

Bonjour,
l ex de mon pere qui est deceder y a plus dun an nous reclame la somme qu elle a versee pour les obseques elle avait regler un tiers de la somme ma soeur et moi sommes les ayants droits un an apres cela ne fait t il pas trop longtemps pour nous demander de la rembourser , d autant plus qu elle avait signer le devis des pompes funèbres ? merci de m aider

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés